



Gestion locative avec agence mais pb service de gestion dès le départ

Par **Clara2020**, le **08/11/2020** à **23:22**

Bonjour, rnrnj'ai signé un mandat de location avec une agence qui m'a trouvé un locataire qui vient de s'installer.rnrnje pensais passer par leur service de gestion, mais je n'ai toujours pas signé le contrat parce qu'ils me l'ont envoyé seulement le jour où le locataire emménageait après x relances, sans m'appeler etc. Donc aucune confiance en eux que je ne connais même pas.rnrnEn attendant, l'agence a fait rentrer le locataire, signé le bail et encaissé son dépôt de garantie et son premier loyer. rnrnQuestions svp : rnrn- Je n'ai pas eu de copie du bail ni de l'état des lieux, est-ce normal ?rnrn- le dépôt de garantie doit m'être reversé dans quel délai svp (aucune nouvelle à ce sujet) ?rnrn- Avaient-ils le droit d'encaisser loyer et dépôt sans que j'ai signé leur contrat de gestion ?rnrn- Est-ce que c'est ok si je leur demande de me reverser le loyer et dépôt et transférer le bail à une autre agence (via avenant si j'ai bien compris) qui se chargera de la gestion locative ? Quels types de problèmes peuvent-ils me faire svp ?rnrnMerci bcp pour votre aide

Par **Lag0**, le **09/11/2020** à **07:17**

Bonjour,rnrnToutes vos questions trouvent normalement réponse dans le contrat avec le mandataire. Comme vous n'avez pas signé de mandat, c'est compliqué...

Par **morobar**, le **09/11/2020** à **08:33**

Bonjour, j'ai signé un mandat de location avec une agence
Et : mais je n'ai toujours pas signé le contrat
Faut savoir ??????

Par **Visiteur**, le **09/11/2020 à 09:30**

Bonjour
Le but de la délégation à une agence est bien de trouver un locataire, ce qui a été fait.
Maintenant, il vous reste à exiger la régularisation du mandat avant de le dénoncer dans les règles...
<https://lagestionenligne.fr/resilier-un-mandat-de-gestion-locative/>

Par **Lag0**, le **09/11/2020 à 10:24**

Le but de la délégation à une agence est bien de trouver un locataire, ce qui a été fait.
Tout dépend en fait du mandat qui peut être de 2 types :
- Simple mandat de recherche
- Mandat de gestion complète

Par **Clara2020**, le **09/11/2020 à 14:36**

Merci pour vos réponses, je vois que c'est difficile d'être claire par écrit, je vais prendre un conseil oral. Merci aussi à ESP pour le lien qui me sera très utile.